

Table des matières

Version du document	1
Objectif du document.....	1
PRÉAMBULE	2
SERVICES NUMERIQUES ET TRAITEMENT DE DONNÉES	2
1. DROITS ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS UTILISATEURS DE LA PLATEFORME	3
1.1 COMPTES ET DONNEES PERSONNELLES DES UTILISATEURS	3
1.2 ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR	3
1.3 DEVOIR D'ALERTE ET DE SIGNALEMENT DES INCIDENTS	4
2. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES PAR LES DONNEES	4
2.1 INFORMATION DES PERSONNES.....	4
2.2 DISPOSITIF DE RESPECT DU DROIT DES PERSONNES	5
3. RESPONSABILITES DU GIP.....	5
3.1 L'OBLIGATION DE TRAÇABILITE ET DE TRANSPARENCE.....	5
3.2 OBLIGATIONS DU SOUS TRAITANT ET RESPONSABILITES	6
3.3 PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	6
4. MISE A JOUR DU DOCUMENT.....	7

Version du document

Version révisée du 1^{er} juillet 2025

Objectif du document

Ce document a pour objectif de préciser les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) pour la plateforme ITINEO, ci-après dénommée « la plateforme ».

Les présentes CGU régissent les relations contractuelles entre les Utilisateurs de la plateforme « ITINEO » et le GIP e-Santé Centre-Val de Loire. L'usage de la plateforme « ITINEO » requiert la consultation et l'acceptation des CGU.

 e.Santé Centre- Val de Loire LE GROUPEMENT RÉGIONAL	Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme ITINEO	RF
		Page 2/7

PRÉAMBULE

Confié au GIP e-Santé Centre-Val de Loire, par l'ARS Centre - Val de Loire, le programme ITINEO s'inscrit dans la stratégie régionale e-Santé.

ITINEO met à disposition des professionnels des services numériques de coordination et appui à la coordination afin de faciliter, dans un cadre sécurisé, le partage et l'échange d'informations nécessaires à la prise en charge du patient et de l'utilisateur dans son parcours de soins.

Les utilisateurs concernés par les services numériques sont :

- Tous les professionnels de santé, médico-social et social,
- Les organisations coordonnées et plurisectorielles comme les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC),
- Les équipes de soins primaires telles que les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Le GIP e-Santé Centre-Val de Loire est le Responsable de Traitement et de la maîtrise d'ouvrage de la plateforme. Il a sélectionné La Poste Santé Autonomie (LPSA / Maincare) comme maîtrise d'œuvre ci-après dénommé Sous-Traitant.

SERVICES NUMÉRIQUES ET TRAITEMENT DE DONNÉES

La plateforme rend tous les services numériques disponibles, dès la connexion de l'utilisateur.

Les services numériques offerts permettent :

- La création et la gestion de dossier usager / patient
- La gestion du cercle de soin qui renseigne l'équipe de prise en charge de l'utilisateur / patient à partir des annuaires des professionnels des territoires
- La communication sécurisée entre professionnels grâce au journal de l'utilisateur
- L'extraction de données recueillies, en vue du suivi pseudonymisé, du pilotage et de l'analyse et des services numériques de la plateforme.

 e.Santé Centre- Val de Loire LE GROUPEMENT RÉGIONAL	Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme ITINEO	RF
		Page 3/7

1. DROITS ET OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS UTILISATEURS DE LA PLATEFORME

1.1 COMPTES ET DONNEES PERSONNELLES DES UTILISATEURS

Afin d'obtenir un compte utilisateur individuel, ce dernier fournit des informations exactes et complètes sur son identité et sa situation professionnelle, et répond aux demandes de vérification de celles-ci. Il s'engage à modifier et à communiquer toute modification de situation au Responsable de Traitement.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, l'utilisateur s'engage à choisir un mot de passe alphanumérique d'au moins huit (8) caractères et utiliser exclusivement le dispositif d'authentification forte qui lui transmet un mot de passe à usage unique par Mail ou par SMS (cf condition générale du portail ENRS).

Il garde secret les codes et protège les dispositifs matériels qui donnent accès à son compte, afin d'en empêcher l'usage par toute autre personne que lui-même.

Chaque utilisateur s'engage à assurer la confidentialité et la sécurité de son identifiant et de son mot de passe et s'interdit de fournir l'accès à la plateforme ou de le mettre à disposition de quiconque. Il est seul responsable de l'utilisation qui est faite de son compte, de son identifiant et de son mot de passe. Son poste de travail permettant un accès à la plateforme doit disposer d'une protection antivirus à jour et doit être verrouillé en cas d'absence. Le logiciel doit être déconnecté en fin d'utilisation.

Les coordonnées professionnelles de l'utilisateur figureront dans l'annuaire de la plateforme, accessible à l'ensemble des utilisateurs de ITINEO.

1.2 ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

Le cercle de soin est composé des professionnels qui participent à la coordination et à la prise en charge du patient/usager. Par conséquent, chaque utilisateur de la plateforme s'engage à :

- Traiter les données à caractère personnel dans le cadre strict et nécessaire des objectifs de la plateforme,
- Se conformer à l'état de l'art en matière de sécurité et de confidentialité,
- Respecter les mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre par le GIP et le Sous-traitant pour préserver la confidentialité et la sécurité des données.
- A respecter le secret médical, le secret professionnel et l'intimité de la personne : les informations nominatives sur les personnes ne peuvent être communiquées qu'à des destinataires habilités par la personne et des personnes autorisées en vertu notamment des articles L1110-4 et L1110-12 du Code de la Santé Publique permettant le partage des informations concernant une même personne qui sont strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins ou à son suivi médico-social et

 e.Santé Centre- Val de Loire LE GROUPEMENT RÉGIONAL	Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme ITINEO	RF
		Page 4/7

social sauf opposition de sa part, dans le seul but d'assurer ou de déterminer la meilleure prise en charge possible.

- La création d'un dossier dans ITINEO implique la mise en place d'un cercle de soin. La gestion des accès (ajout et retrait des membres) est de la responsabilité de l'ensemble des membres du cercle de soin. Les accès à des données sensibles engagent la responsabilité des professionnels. Le dossier ne se substitue pas au dossier médical du patient.
- L'utilisateur est responsable de l'exactitude des données à caractère personnel qu'il décide de partager. Il effectue ce partage dans le respect des dispositions légales et réglementaires, dont celles encadrant le secret professionnel. Il ne partage que les données strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention, ou au suivi médico-social et social de la personne prise en charge. Il ne partage ces données qu'avec les professionnels participant à cette prise en charge et dans la limite du périmètre de leurs missions.

1.3 DEVOIR D'ALERTE ET DE SIGNALEMENT DES INCIDENTS

L'utilisateur est tenu d'alerter sans délai l'équipe ITINEO du GIP e-Santé Centre-Val de Loire : contact@itineo.esante-centre.fr s'il constate ou suspecte :

- Une erreur, ou un doublon, concernant l'identification d'une personne.
- Le refus ou retrait de l'accord d'une personne (ou de son représentant légal) au partage ou à l'hébergement de données à caractère personnel la concernant.
- Une violation ou tentative de violation d'un compte utilisateur, ou la perte ou le vol d'un code ou dispositif matériel qui donne accès à son compte.
- La présence de contenu illicite ou contrevenant aux présentes Conditions Générales d'Utilisation.

L'utilisateur peut contacter le support utilisateurs en cas de dysfonctionnement du service (service indisponible, fonction inopérante...) :

- Par téléphone au 02 54 70 55 22 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h)

2. DROITS DES PERSONNES CONCERNEES PAR LES DONNEES

2.1 INFORMATION DES PERSONNES

Les données à caractère personnel des professionnels, et des personnes prises en charge par ceux-ci, sont collectées afin de sécuriser et faciliter la coordination ou la continuité des soins, la prévention, ou le suivi médico-social et social des personnes prises en charge.

La personne prise en charge, le cas échéant son représentant légal ou son mandataire judiciaire doit être informée du partage des données à caractère personnel la concernant, et de ses droits de refus, d'accès et

 e.Santé Centre- Val de Loire LE GROUPEMENT RÉGIONAL	Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme ITINEO	RF
		Page 5/7

de rectification de ces données. L'utilisateur en informe la personne d'une manière claire et adaptée à son degré de compréhension, ou s'assure qu'un autre professionnel l'en a déjà informée.

A la suite de cette information, le professionnel crée le dossier dans la plateforme ITINEO.

2.2 DISPOSITIF DE RESPECT DU DROIT DES PERSONNES

Le Responsable de traitement et le Sous-traitant s'engagent à garantir le respect de la vie privée des utilisateurs, ainsi que la confidentialité des informations personnelles qui leur sont transmises et à ne pas les communiquer pour des usages non prévus. Les utilisateurs s'engagent à contribuer à la procédure garantissant la bonne exécution des droits d'accès, de rectification et d'opposition des personnes concernées par les données.

Toutes les personnes concernées par les données présentes dans la plateforme : utilisateurs, usagers / patients, bénéficient du droit du respect de la vie privée et des droits liés au traitement de leurs données personnelles : accès, rectification, opposition, effacement et limitation.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de leurs données, ils peuvent contacter l'équipe ITINEO du GIP e-Santé Centre-Val de Loire : contact@itineo.esante-centre.fr ou en cas de difficulté le Délégué à la Protection des Données : dpo@esante-centre.fr.

Les utilisateurs disposent également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

3. RESPONSABILITES DU GIP

Le GIP e-Santé Centre-Val de Loire en tant que Responsable du traitement relatif à la plateforme :

- A mis en œuvre toutes les précautions utiles au regard de la nature des données et des risques présentés par ledit traitement, pour préserver la sécurité des données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.
- A mis en œuvre plus généralement, les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, notamment lorsque le traitement comporte des transmissions de données dans un réseau, ainsi que contre toute forme de traitement illicite.
- Doit s'assurer que l'utilisateur respecte les principes et obligations de la protection des données personnelles.

3.1 L'OBLIGATION DE TRAÇABILITE ET DE TRANSPARENCE

Afin de contrôler et de garantir le respect de ces obligations, le Responsable de traitement bénéficie d'un droit d'audit des mesures mises en place et des pratiques des Utilisateurs.

 e.Santé Centre- Val de Loire LE GROUPEMENT RÉGIONAL	Conditions générales d'utilisation (CGU) de la plateforme ITINEO	RF
		Page 6/7

L'utilisateur comprend que, conformément aux dispositions de l'ANS « Agence du Numérique en Santé », toutes ses actions au sein du logiciel sont consignées de façon nominative dans un journal (fichier log). Ce journal peut être consulté par les administrateurs de la plateforme en cas de survenue de problème technique, et en cas de demande exigée par la loi ou par toute autorité judiciaire.

3.2 OBLIGATIONS DU SOUS TRAITANT ET RESPONSABILITES

Le Sous-traitant a la responsabilité de la sécurité des données collectées par les utilisateurs. Il s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur les données saisies ou importées dans la plateforme et à n'effectuer, en dehors des nécessités techniques et de sauvegardes de sécurité, aucune copie des données.

Le Sous-traitant s'engage à mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour préserver cette confidentialité, et à veiller à ce qu'elles ne soient pas déformées, endommagées, ou à ce que des tiers non autorisés y aient accès. Notamment, le Sous-traitant s'engage à ce que la plateforme et les données soient hébergées chez un hébergeur certifié de données de santé à caractère personnel, au sens de l'article L 1111-8 du code de la santé publique.

Actuellement, cet hébergeur est EQUINIX, dont les Centres de données (datacenter) sont situés à Aubervilliers.

3.3 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les résultats des prestations mises en œuvre dans le cadre du marché subséquent « ITINEO » sont concédés au GIP e-Santé Centre-Val de Loire pour la durée légale des droits d'auteur. Les résultats concernent les développements spécifiques demandés par le GIP e-Santé Centre-Val de Loire (y compris ceux concernant les interfaces), les paramétrages, formulaires, spécifications fonctionnelles et techniques, rapports, études qui seront réalisés par le Sous-traitant et ses sous-traitants.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de la plateforme par une personne physique ou morale, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse du GIP CVL est interdite et constituerait un acte de contrefaçon sanctionné notamment par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Toute réutilisation ou extraction totale ou partielle, des bases de données de la plateforme par une personne physique ou morale, par quelque procédé que ce soit, est interdite et constituerait un acte sanctionné par les articles L. 343-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle des marques et logos de la plateforme réalisée sans l'autorisation expresse du GIP e-Santé Centre-Val de Loire est interdite en application des articles L. 713-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4. MISE A JOUR DU DOCUMENT

Les CGU « ITINEO » est un document évolutif qui est susceptible de modifications dans le temps. L'application de nouvelles règles est immédiate. Les modifications apportées n'ont pas d'effet rétroactif. L'utilisateur sera informé lors de la modification de ce document et invité à relire et à accepter les CGU pour conserver l'accès aux services numériques.